



Plainte contre promoteur

Par PAPI5364, le 21/12/2020 à 17:19

Bonjour, je suis en procédure contre un promoteur immobilier depuis 4 ans, je viens de m'apercevoir ce jour que la société à R.....M est devenu la société S.....M et le dirigeant a changé et ce depuis juillet 2018. Mon avocat continue la procédure au nom de l'ancienne société, il y a même une assignation en référé le 06 janvier 2021. Mon avocat n'a pas répondu à 2 mails envoyés et j'ai en retour de mail aujourd'hui qu'il rentre le 03 janvier 2021. Je trouve troublant qu'il ne soit pas au courant de ce changement. Est il possible de retarder ou d'annuler ce référé, mon avocat me réclamant 2400 € d'honoraires. Je vous remercie de m'aider.